



Changement de nom sur le bail ?

Par **Ilisag**, le **13/11/2015** à **13:25**

Bonjour a tous et toutes,

Ma belle soeur va aller vivre avec son copain, elle est actuellement dans une location de l'effort rémois, avec mon conjoint nous souhaitons reprendre son logement.

Nous voudrions changer le nom du bail, est ce possible ? Comment faire ?

Merci de vos conseils et reponses.[smile4]

Par **janus2fr**, le **13/11/2015** à **13:27**

Bonjour,

On ne change pas un nom sur le bail comme ça !

Votre belle soeur va donner congé à son bailleur, parallèlement, vous allez demander à ce bailleur s'il veut bien vous louer le logement, mais celui-ci n'a aucune obligation de répondre favorablement à votre demande.

Par **Investirimmobilier**, le **16/11/2015** à **20:54**

Effectivement, c'est au propriétaire de décider si votre dossier est solvable.

Vous ne pouvez pas changer de bail comme ça. Si votre belle soeur a passé par une agence immobilière, il faudra que vous payez des frais d'agence.